# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Plateforme de transit de matériaux sur la commune principale de l'AIOT 14 Chemin du Bac 38360 Sassenage.

La référence de votre dossier est A-3-Q1Q18MWVX et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 09/06/2023 à 11h16 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

# 1 - Type de déclaration

## Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : La D(R)EAL ou la DRIEAT

# Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <a href="https://aida.ineris.fr/">https://aida.ineris.fr/</a>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

# 2 - Déclarant

#### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 85384836400016

Organisme : **INGEGONE** 

Fonction: GERANT

## Personne morale

N° SIRET **53952728300011** 

Raison sociale PERONA JEAN CLAUDE

Forme juridique SAS, société par actions simplifiée

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

#### Adresse en France

**2 RUE M MANOUCHIAN** 

38130 ECHIROLLES

# Signataire

Qualité : Président

#### Référent

Fonction: Président

# 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : Plateforme de transit de matériaux

Description des activités :

La société PERONA Jean-Claude souhaite implanter une station de transit de matériaux inertes sur le territoire de la commune de Sassenage (38). L'emprise globale du projet représente une surface de l'ordre de 2 hectares. L'emprise de stockage sera d'au maximum 9 900 m² compte tenu de la présence d'un bâtiment industriel et de servitudes. Une installation mobile de criblage sera également acheminée par campagne de quelques jours sur ce site, afin de recycler les matériaux qui transiteront sur ce site. La puissance de l'installation de traitement sera inférieure à 200 kW.

# Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

## 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

Adresse 14 Chemin du Bac 38360 Sassenage

X:909368

Y: 6461299

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

#### 5 - Activité du site

#### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? NON

# Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2517	2517-2	Station de transit de produits minéraux autres	Superficie de l'aire de transit 9900 m2	D	Emprise de stockage maximal de 9900m²
2515	2515-1-b	Broyage, concassage, criblage de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	190 kW	D	Criblage concassage par campagne de quelques jours

# 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? NON

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? OUI

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Ces eaux proviendront de l'utilisation des sanitaires des bureaux qui sont reliés au réseau communal des eaux usées.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

# Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'exploitation du site ne produit que peu de déchets dans le cadre de son fonctionnement, tels que les déchets ménagers, des chiffons souillés, ou encore du bois et du plastique en très faibles quantités (50 kg par an) Les déchets autres qu'inertes susceptibles d'être produits dans le cadre de l'utilisation de la plateforme de transit, seront collectés et éliminés par l'intermédiaire de filières adaptées conformes à la réglementation en vigueur.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? NON

# Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Une borne incendie se trouve localisée à l'entrée du site. Des extincteurs seront disposés à différents endroit du site et dans les engins de chantiers. Les consignes en cas d'incendie sont les suivantes : - Alerter les secours - respecter les consignes de sécurité - Utiliser les moyens à disposition. une formation du personnel complètera ces dispositions.

#### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

# Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui** 

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

# 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

# Mandat de dépôt.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

#### Plan Perona-Plan cadastral.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan Perona-Plan prévisionnel.pdf